

T.D 03 : LE SYSTEME LMD (I)

Objectifs :

1. QU'EST-CE QUE LE LMD...?
2. L'ARCHITECTURE DU LMD
3. L'ARBORESCENCE D'UN DOMAINE
4. LE PARCOURS DE FORMATION
5. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

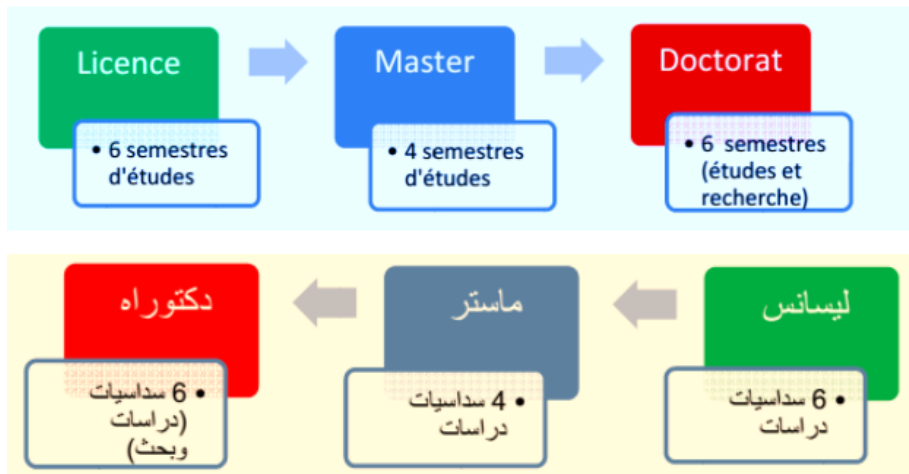
CONTENUS :

1. QU'EST-CE QUE LE LMD...?

Les trois lettres LMD signifient Licence – Master - Doctorat. C'est une architecture des enseignements supérieurs inspirée de celle en vigueur dans les pays anglo-saxons, et généralisée dans les pays européens.

Ce système est appliqué dans notre pays depuis septembre 2004.

2. L'ARCHITECTURE DU LMD



3. L'ARBORESCENCE D'UN DOMAINE

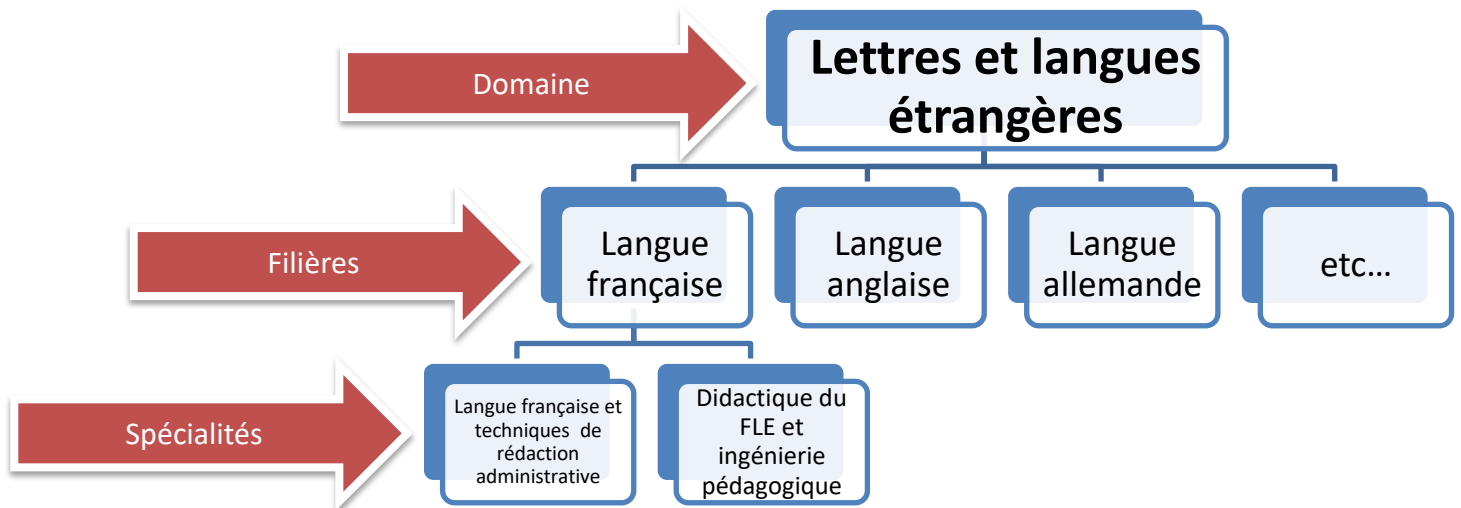
– **Le domaine** : un ensemble cohérent de filières et de spécialités comprenant des connaissances théoriques et pratiques qui traduisent les champs de compétences de l'établissement d'enseignement supérieur.

– **La filière** : une subdivision d'un domaine de formation. Elle détermine à l'intérieur d'un domaine la spécificité de l'enseignement.

Une filière peut être mono ou pluridisciplinaire.

– **La spécialité** : une subdivision d'une filière. Elle précise le parcours de formation et les compétences à acquérir par l'étudiant.

3.1. Exemple du domaine LLE



3.2. Nomenclature des filières du domaine LLE

<p>Arrêté n° 148 du 15 JUIN 2014 Fixant la nomenclature des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères » En vue de l'obtention des diplômes de licence et de master</p>
<p>Article 1er : Le présent arrêté a pour objet, de fixer la nomenclature des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master.</p>
<p>Art. 2: La nomenclature des filières du domaine « Lettres et Langues Etrangères » est fixée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue allemande - Langue anglaise - Langue espagnole - Langue française - Langue italienne - Langue russe - Langue turque

<p>قرار رقم 148 مؤرخ في 15 يونيو 2014 يتضمن تحديد مدونة الفروع لميدان "آداب ولغات أجنبية" لتبيل شهادة الليسانس وشهادة الماستر</p>
<p>المادة الأولى : ويهدف هذا القرار إلى تحديد مدونة الفروع لميدان "آداب ولغات أجنبية" لتبيل شهادة الليسانس وشهادة الماستر.</p>
<p>المادة 2: تحدد مدونة الفروع لميدان "آداب ولغات أجنبية" كما يلي:</p> <ul style="list-style-type: none"> - لغة ألمانية - لغة إنجليزية - لغة إسبانية - لغة فرنسية - لغة إيطالية - لغة روسية - لغة تركية

4. LE PARCOURS DE FORMATION

4.1. Définition d'un parcours de formation

— **Le parcours de formation** : un ensemble cohérent d'unités d'enseignement constituant un cycle de formation précis.

4.2. Exemple du canevas d'une licence et de son sommaire

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Canevas de mise en conformité

**OFFRE DE FORMATION
L.M.D.**

LICENCE ACADEMIQUE

2014 - 2015

Etablissement	Faculté / Institut	Département
UMAB DE MOSTAGANEM	FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES	DÉPARTEMENT DE LANGUE FRANÇAISE

Domaine	Filière	Spécialité
LETTRES ÉTRANGÈRES	FRANÇAIS	FRANÇAIS

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité de la licence..... p

1 - Localisation de la formation..... p

2 - Partenaires extérieurs..... p

3 - Contexte et objectifs de la formation..... p

A - Organisation générale de la formation : position du projet..... p

B - Objectifs de la formation p

C - Profils et compétences visés..... p

D - Potentialités régionales et nationales d'employabilité..... p

E - Passerelles vers les autres spécialités..... p

F - Indicateurs de performance attendus de la formation..... p

4 - Moyens humains disponibles..... p

A - Capacité d'encadrement..... p

B - Equipe pédagogique interne mobilisée pour la spécialité..... p

C - Equipe pédagogique externe mobilisée pour la spécialité..... p

D - Synthèse globale des ressources humaines mobilisée pour la spécialité..... p

5 - Moyens matériels spécifiques à la spécialité..... p

A - Laboratoires Pédagogiques et Equipements..... p

B - Terrains de stage et formations en entreprise..... p

C - Documentation disponible au niveau de l'établissement spécifique à la formation proposée..... p

D - Espaces de travaux personnels et TIC disponibles au niveau du département, de l'institut et de la faculté..... p

II - Fiches d'organisation semestrielle des enseignements de la spécialité (S5 et S6)..... p

- Semestre 5..... p

- Semestre 6..... p

- Récapitulatif global de la formation..... p

III - Programme détaillé par matière des semestres S5 et S6..... p

IV - Accords / conventions..... p

VI - Curriculum Vitae succinct de l'équipe pédagogique mobilisée pour la spécialité..... p

VI - Avis et Visas des organes administratifs et consultatifs..... p

VII - Avis et Visa de la Conférence Régionale..... p

VIII - Avis et Visa du Comité Pédagogique National de Domaine (CPND)..... p

4.3. Les étapes d'un parcours de formation

Art. 16 : Les parcours de formation en vue de l'obtention du diplôme de licence sont organisés en six (06) semestres et articulés en trois (03) étapes :

- Une première étape d'imprégnation, d'adaptation à la vie universitaire et de découverte disciplinaire,
- Une deuxième étape d'approfondissement, de consolidation des connaissances et d'orientation progressive,
- Une troisième étape de spécialisation permettant d'acquérir des connaissances et aptitudes dans la spécialité choisie.

4.4. Exemples des trois phases du parcours de L.L.F (unités fondamentales)



Semestre 1	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Compréhension et expression écrites ¹
	Compréhension et expression orales ²
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Grammaire de la langue d'étude 1
	Linguistique et phonétique ³
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 2 Coefficient : 1	Etude de textes littéraires de la langue d'étude 1

Semestre 2	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 8 Coefficient : 4	Compréhension et expression écrites ²¹
	Compréhension et expression orales ²²
U E Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 8 Coefficient : 4	Grammaire de la langue d'étude 2
	Linguistique et phonétique ²³
U E Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 2 Coefficient : 1	Etude de textes littéraires de la langue d'étude 2

S 03 + S 04

Semestre 3	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 2.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Compréhension et expression écrites 3 ¹
	Compréhension et expression orales 3 ²
U E Fondamentale Code : UEF 2.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Grammaire de la langue d'étude 3
	Linguistique et phonétique 3 ³
U E Fondamentale Code : UEF 2.1 Crédits : 2 Coefficient : 1	Littératures de la langue d'étude 1

Semestre 4	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 8 Coefficient : 4	Compréhension et expression écrites 4 ¹
	Compréhension et expression orales 4 ²
U E Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 8 Coefficient : 4	Grammaire de la langue d'étude 4
	Linguistique et phonétique 4 ³
U E Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 2 Coefficient : 1	Littératures de la langue d'étude 2

S 05 + S 06

Semestre 5	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 3.1 Crédits : 12 Coefficient : 6	Linguistique 1
	Littérature : théories et pratiques 1
	Civilisation, culture et interculturalité 1
U E Fondamentale Code : UEF 3.1 Crédits : 6 Coefficient : 3	Introduction à la didactique 1
	Langues de spécialités 1
U E Méthodologique Code : UEM 3.1 Crédits : 9 Coefficient : 5	Méthodologie de la recherche universitaire 1
	Atelier de lecture et d'écriture 1
	Pratiques de communication orale 1

Semestre 6	
Unités d'enseignement	Intitulé des matières
U E Fondamentale Code : UEF 3.2 Crédits : 12 Coefficient : 6	Linguistique 2
	Littérature : théories et pratiques 2
	Civilisation, culture et interculturalité 2
U E Fondamentale Code : UEF 3.2 Crédits : 6 Coefficient : 3	Introduction à la didactique 2
	Langues de spécialités 2
U E Méthodologique Code : UEM 3.2 Crédits : 9 Coefficient : 5	Méthodologie de la recherche universitaire 2
	Atelier de lecture et d'écriture 2
	Pratiques de communication orale 2

5. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

5.1. Les trois modes de formation

— **La formation en présentiel** : le mode de formation en temps réel qui se déroule au sein d'un établissement d'enseignement et de formation supérieurs en présence de l'étudiant aux différentes activités pédagogiques.

— **La formation à distance** : le mode de formation assuré en ligne via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en mode synchrone ou asynchrone. Ce mode d'enseignement peut être soutenu par des regroupements périodiques en mode présentiel.

— **La formation en mode hybride** : le mode de formation hybride est une combinaison entre l'enseignement en présentiel, en temps réel et la formation à distance, en mode synchrone et/ou asynchrone.

5.2. Fiche d'organisation semestrielle des enseignements

Semestre 1										
Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Modalités d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Compréhension et expression écrites 1 ¹	4	2		3h00		45h00	55h00	50%	50%
	Compréhension et expression orales 1 ²	4	2		3h00		45h00	55h00	50%	50%
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 8 Coefficient : 4	Grammaire de la langue d'étude 1	4	2		3h00		45h00	55h00	50%	50%
	Linguistique et phonétique 1 ³	4	2		3h00		45h00	55h00	50%	50%
U E Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 2 Coefficient : 1	Etude de textes littéraires de la langue d'étude 1	2	1		1h30		22h30	27h30	50%	50%
U E Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 9 Coefficient : 5	Techniques du travail universitaire 1	4	2		3h00		45h00	55h00	50%	50%
	Lecture et étude de textes 1	4	2		3h00		45h00	55h00	100%	
	TIC et e-Learning	1	1		1h00		15h00	10h00	100%	
U E Découverte Code : UED 1.1 Crédits : 2 Coefficient : 2	Civilisations de la langue d'étude 1	2	2	1h30	1h30		45h00	5h00	50%	50%
U E Transversale Code : UET 1.1 Crédits : 1 Coefficient : 1	Langue(s) étrangère(s) 1	1	1		1h30		22h30	2h30	100%	
Total Semestre 1		30	17	1h30	23h30		375h00	375h00		

5.3. Qu'est-ce qu'une unité d'enseignement?

— **L'unité d'enseignement** : est constituée d'une ou de plusieurs matières dispensées sous toutes formes d'enseignement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences, séminaires, projets, stages...). L'unité d'enseignement est mesurée en crédits en référence à un volume horaire semestriel nécessaire à l'acquisition des connaissances et au développement des compétences.

5.4. Les quatre types d'unités d'enseignement

L'unité d'enseignement se décline en quatre (4) types :

- **L'unité d'enseignement fondamentale** : est un ensemble de matières cohérentes qui constitue la base du parcours de formation.
- **L'unité d'enseignement méthodologique** : est composée d'un ensemble de matières permettant à l'étudiant l'acquisition des savoirs et des savoir-faire en matière de recherche.
- **L'unité d'enseignement transversale** : est composée de matières permettant à l'étudiant l'acquisition d'une culture générale quel que soit le domaine de formation.
- **L'unité d'enseignement de découverte** : est composée d'un ensemble de matières permettant à l'étudiant de connaître d'autres disciplines lui permettant la mobilité, en cas de besoin.

5.5. Qu'est-ce qu'une matière?

— **La matière** : un programme pédagogique qui vise à atteindre les compétences nécessaires en terme de savoir et de savoir-faire définis dans les objectifs de l'unité d'enseignement le long d'un semestre d'études et dans le parcours-type à l'issue d'un volume horaire précis décliné en cours, travaux pratiques, travaux dirigés, conférences, séminaires, ateliers, projets, stages et mémoire.

5.6. Qu'est-ce qu'un crédit?

— **Le crédit** : une unité de mesure des connaissances acquises calculée à partir du volume horaire hebdomadaire de la matière et en rapport avec l'importance de cette dernière dans le parcours de formation.

La valeur en crédits d'une unité d'enseignement est déterminée par rapport à la valeur totale fixée à trente (30) crédits par semestre d'études.



- Chaque semestre comporte 30 crédits.
- Chaque diplôme correspond à la capitalisation de:
 - **180 crédits pour la Licence (30 X 6)**
 - **120 crédits supplémentaires pour le Master (30 X 4)**

Un (01) crédit est équivalent à un volume horaire de 20 à 25 heures par semestre englobant les heures d'enseignement dispensées à l'étudiant par toutes les formes d'enseignement prévues à l'article 5 ci-dessus et les heures, estimées, de travail personnel de l'étudiant. La valeur totale des crédits affectés aux unités d'enseignement composant un semestre est fixée à 30.

5.7. Qu'est-ce qu'un coefficient?

— **Le coefficient** : la valeur attribuée à l'unité d'enseignement (et aussi à la matière) en adéquation avec la charge de travail (crédit) nécessaire à l'acquisition des connaissances et au développement des compétences visées par l'unité d'enseignement (et aussi par la matière).